



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

Conseil National Professionnel de Psychiatrie

Rapport moral de l'exercice 2016

Assemblée Générale Ordinaire – 13 mars 2017

I- La vie de la Fédération

L'année 2016 est la 2^{ème} année de fonctionnement du Bureau présidé par Bernard Odier, élu pour 2 ans. Jean-Jacques Bonamour du Tartre a été élu pour le remplacer lors de l'AG de ce jour, qui devra également déterminer le président suivant.

Le bureau était également composé cette année de Fabienne Roos-Weil secrétaire adjointe, Marie-Christine Cabié trésorière et Danièle Roche-Rabreau trésorière adjointe et moi-même secrétaire général.

6 collèges ont participé au fonctionnement de la FFP :

- Recherche présidé par Jean-Michel Thurin,
- Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent présidé par Jean Chambry,
- Psychopathologie présidé par Isabelle Secret-Bobolakis,
- Thérapeutique présidé par Jean-Jacques Bonamour du Tartre,
- Psychiatrie médico-légale présidé par Patrick Prat,
- Psychiatrie et société présidé par Marc Grohens.

Le Bureau s'est réuni chaque mois avec son Président tout en poursuivant son activité par des échanges de correspondance mail réguliers. Il bénéficie d'une participation élargie au-delà des présidents de collèges. Ce bureau associe des représentants d'associations scientifiques et d'organisations syndicales. Nous remercions les membres du bureau de leur participation et de leur engagement.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois.

Nathalie Dufour a assuré le secrétariat et donc centralisé et assuré le suivi de tous les dossiers.

Comme les années précédentes, le collège de pédopsychiatrie a été particulièrement actif en tant que collège réunissant plusieurs associations et créant des partenariats productifs, nous y reviendrons. Le collège de recherche fonctionne sur un autre mode, très actif lui aussi. Les autres collèges fonctionnent plutôt comme de références, dont le président est sollicité en tant que de besoin. Patrick Prat a été interpellé sur le statut de collaborateur occasionnel du service public.

II- L'activité de la FFP

A- L'activité scientifique

1) La recherche

Le collège Recherche, présidé par Jean-Michel Thurin, comporte actuellement

a) Le Réseau de Recherches fondées sur les pratiques psychothérapeutiques

Jean-Michel et Monique Thurin continuent ce travail.

b) La recherche intitulée "Evaluation clinique des pratiques intégratives dans les unités de soins infanto-juvéniles auprès d'enfants présentant un autisme typique ou atypique"

L'étude est toujours en cours.

c) Publication d'un article de Jean-Michel Thurin dans la revue Psychiatrie (du Pr Granger)

Cet article est un résumé du webséminaire fait pour la FFP.

2) Publication et documentations

- Revue "Pour la Recherche" : 3 numéros ont été publiés en 2016

* n°87/88 décembre 2015 – Mars 2016 : LA COP 13 ou Clinique organisée des psychoses

* n°89 : juin 2016 : Approches alternatives aux essais cliniques randomisés

* n°90 – septembre 2016 : A propos de l'ouvrage : Troubles intellectuels et cognitifs de l'enfant et de l'adolescents

3) Recommandations de bonnes pratiques

a) Recommandations de bonnes pratiques en psychiatrie générale

Révision de la recommandation de 2005 sur le diagnostic et l'évaluation des troubles du spectre autistique avant 5 ans.

La FFP a proposé des participants pour ce dossier à haut risque qui se met en place. Certains de ces noms ont été refusés, dont Lisa Ouss, mais les protestations de la FFP devraient être entendues.

Audition sur la prise en charge des délinquants sexuels. Réunion de préparation en janvier, avec Patrick Prat, Lacambre (Montpellier), Sophie Baron-Laforet (Perpignan), Paul Jean-François, etc... Le président sera nommé le 15 mars. En vue d'une audition publique en juin 2018.

Projet de recommandation ANESM/HAS de prise en charge des personnes adultes avec autisme :

Isabelle Secret-Bobolakis est membre du groupe de pilotage. Travail en cours, avec une revue de littérature qui intègre la littérature grise. Ces travaux en cours sont soumis au secret, mais la FFP reste vigilante sur la place de la psychiatrie et de la psychanalyse. Il semble que la seule approche mécaniciste de l'autisme soit retenue. Le terme "psychisme" est refusé. Bernard Odier est intervenu auprès de Michel Laurence qui reconnaît une difficulté à faire une place à nos idées, et nous recommande d'intervenir au niveau des groupes de lecture.

Travail avec les familles de patients présentant un épisode inaugural d'entrée dans la schizophrénie. Danièle Roche-Rabreau. Réunion avec Michel Laurence de l'HAS la semaine dernière, qui a fait des propositions de travail aboutissant à un label HAS plus simple à organiser.

L'ANESM sollicite la FFP pour participer à la RBP "l'accompagnement des mineurs ayant des difficultés psychologiques perturbant gravement les processus de socialisation". Nous avons proposé des participants à ce travail.

Comment améliorer la collaboration entre médecins généralistes et médecins psychiatres. Dr Isabelle Secret-Bobolakis y participe, mais la HAS souhaite la participation de psychiatres libéraux. Une indemnisation leur est proposée, qui manifestement n'est pas à la hauteur pour convaincre de fermer un cabinet une journée.

b) Sollicitations faites à la FFP

ANSM sur le valproate. Bernard Odier et Gisèle Apter ont rencontré l'ANSM sur cette question pour une réflexion sur les raisons des événements tératogènes survenus avec cette molécule bien connue pour son danger dans ce domaine. Un courrier argumenté a été adressé.

4) Interventions et journées de la FFP

Congrès français de Psychiatrie

La FFP n'a pas eu d'intervention cette année mais elle a tenu comme les années précédentes un stand lors Congrès Français de Psychiatrie à Montpellier du 23 au 26 novembre 2016

Elle sera présente en 2017 au CFP à Lyon du 27 novembre au 2 décembre 2017 et prévoit de proposer des symposiums pour le forum des associations.

Journées de perfectionnement des pédopsychiatres de service public

Journées 2016

14^{èmes} rencontres de perfectionnement de pédopsychiatres ont eu lieu les 4, 5 et 6 avril 2016 : "Protéger l'enfant et son développement". Elles ont réuni 150 participants.

Journées 2017

Les 15^{èmes} rencontres de perfectionnement auront lieu les 27, 28 et 29 mars 2017, thème : "Les écrits en pédopsychiatrie : pour qui, pourquoi ? Enjeux cliniques, sociétaux et juridiques".

Journées de perfectionnement des psychiatres de service public

La FFP a organisé ses 1^{ères} rencontres de perfectionnement des psychiatres d'exercice public, sur le thème de : "La notion de contenance dans les soins en psychiatrie" une 1^{ère} journée a eu lieu le 9 décembre 2016 et a réuni 55 participants et intervenants. Une 2^{ème} journée a eu lieu le 27 janvier 2017, avec la même participation. Ces journées ont été tout à fait intéressantes. Des vidéos sont mises en ligne sur psydoc. Le format devrait être renouvelé pour les prochaines années

5) Activité internationale

Michel Botbol demeure le "zonal représentative" pour la WPA et y intervient au nom de la FFP. La candidature de Paris pour le congrès 2023 prend forme, avec une agence d'organisation de congrès. 3 candidats à la présidence en 2020 se présenteront au congrès d'octobre 2017.

Pour l'EPA, Gisèle Apter a participé aux travaux, constate la forte présence de l'industrie pharmaceutique, et les orientations qui en découlent. Ça reste un lieu de networking important qui cherche à faire du lobbying à Bruxelles, mais la seule porte d'entrée serait via "les maladies chroniques".

B- Questions institutionnelles et professionnelles

1) Réforme du DES de Psychiatrie

Suite au silence distant du CNUP et de la commission de réforme du 3^e cycle, qui ont ostensiblement négligé de répondre à nos demandes, en particulier concernant la suppression du 2^e stage de pédopsychiatrie, la FFP a été sollicitée pour signer un communiqué commun de soutien à la réforme. Nos arguments n'ayant pas été dignes d'une quelconque discussion, nous avons refusé de signer le communiqué. Néanmoins, cet épisode a été l'occasion d'une remise en contact avec le CNUP, qui est invité à un prochain bureau de la FFP, avec l'AFFEP.

Ce communiqué a obtenu une réponse favorable pour l'option de pédopsychiatrie, et pour la psychiatrie du sujet âgé, mais pas pour les options de psychiatrie périnatale ni médicolégale.

La FFP s'inquiète de ce que la différence entre pédopsychiatrie et psychiatrie adulte est d'une toute autre nature que les autres options.

2) Actualités du collège pédopsychiatrie

Ce collège est particulièrement actif, et réunit les principales associations de pédopsychiatrie. Il réfléchit à se réorganiser pour avoir plus de participants actifs.

- Consultation des savoirs cliniques sur la radicalisation : travail en cours avec audition d'experts.
- Manque de psychiatres d'adultes

- Groupe de travail sur la prise en charge des psychotrauma suite aux attentats, avec la SFPEADA
- Suivi du 3^{ème} plan autisme

Jean Chambry et Fabienne Roos-Weil ont participé aux réunions, et de haute lutte, parviennent à se faire entendre. Les tensions restent fortes, y compris entre les associations de familles.

3) Démographie médicale

L'étude de la démographie médicale des psychiatres est un enjeu majeur pour la défense de notre profession. La France est passé de 22 à 14 psychiatres pour 100 000 habitants en 15 ans, nous serions au 5^e rang mondial. Il est important de comparer les chiffres par rapport à l'évolution de la population selon les pays. La FFP va demander une subvention à la DGS pour travailler sur cette question, créer une base documentaire, étudier les impacts sur la délégation de tâches, orienter le pilotage de la démographie. Ce travail pourrait être fait en partenariat avec les associations de malades.

4) Statut des collaborateurs occasionnels du service public

Le statut utilisé pour les experts médicaux a été modifié, rendant impossible le travail des experts. Patrick Prat, pour le collège médico-légal, a réagi avec Bernard Odier, en association avec d'autres associations. Le décret a finalement été annulé et les cotisations sociales seront payées par l'employeur. Il y aura donc 2 tarifs différents pour les psychiatres publics et pour les libéraux (qui payent leurs cotisations sociales sur la base du secteur 2 pour ce type d'honoraires).

5) CNPP

Les travaux du CNPP ont repris sous la présidence de Marc Bétrémieux.

Le Pr Corruble est désormais la représentante des psychiatres à la CSI.

Question du financement des CNP, des cotisations à la FSM.

Possibilité d'un financement par les médecins via la cotisation à l'ordre des médecins notamment.

Discussion sur la possibilité de créer une société unifiée de la psychiatrie. Un des initiateurs du collège de médecine générale est venu raconter cette expérience qui peut nous inspirer.

6) CNSM et comité de pilotage de la psychiatrie

La mise en place du CNSM pour une durée de 3 ans, présidé par Alain Ehrenberg, s'est fait avec un minimum de psychiatres. Le CNSM est constitué de 12 psychiatres parmi 110 participants à la dernière réunion, et travaille sur 4 thèmes :

- organisation des territoires
- santé mentale des jeunes, présidé par Jean Chambry, qui travaille surtout sur la mise en place du dispositif expérimental de prise en charge par des psychologues pour des jeunes en état de mal-être, avec remboursement sécurité sociale.
- prévention du suicide
- articulation santé mentale/ précarité , auquel participe Bernard Odier

A cela s'ajoute un groupe transversal sur la prévention du suicide, dirigé par Pierre Thomas

Un comité de pilotage de la psychiatrie a été mis en place, à la demande de Yvan Halimi (conférence des présidents de CME des CHS), qui choisit les participants par cooptation, sans soucis de représentativité.

Tous ces travaux doivent être articulés avec ceux du haut conseil de la famille et de l'enfance par exemple, et plusieurs autres commissions ministérielles.

7) DPC et participation à la FSM

DPC

L'ODPC PSYSM tourne désormais au ralenti. Sa nouvelle présidente, Isa Linares, interpelle la FFP sur les conditions de la pérennité de cet ODPC

Participation à la FSM

Marie-Christine Cabié est représentante du CNP de Psychiatrie au CA et a été élue au bureau de la FSM.

8) Groupe de contact avec les organisations professionnelles de psychologues

La FFP cherche à mettre en place un groupe de contact pour rencontrer les représentants des psychologues, faire un état des lieux, partager les inquiétudes sur la formation, défendre la place de la psychopathologie.

Le groupe de travail est composé des Dr Isserlis, Fortineau, Odier, Winter

9) "Coopérations interprofessionnelles"

Action suscitée et financée par la DGS. Nous proposons de commencer par "l'articulation psychiatres/infirmiers dans les divers champs d'exercice de la psychiatrie" ; le terme articulation est choisi pour ne pas engager la réflexion du côté de la "délégation de tâches". Le risque de déqualification de la psychiatrie devra rester présent à l'esprit dans la réflexion et la rédaction. Un travail préalable devra définir les contours du projet. Les associations d'infirmiers seront sollicitées. C'est Bernard Odier qui coordonne ce travail avec Jean-Jacques Bonamour du Tartre.

10) Action mémorielle

Jacques Fortineau et Jean-Philippe Catonne ont participé aux travaux pendant 18 mois pour préparer une journée solennelle en présence du Président de la République. Une plaque dont chaque mot a été discuté, rappelle la surmortalité des malades mentaux pendant la 2^{ème} guerre mondiale.

En conclusion

Nous proposons de débattre de l'activité de la FFP, assez riche comme vous le voyez. Notez surtout que tout cela demande beaucoup de travail aux membres du bureau, n'hésitez pas à venir renforcer notre équipe.

Elie Winter
Secrétaire Général